



**Affaire traitée par**

Municipalité  
40.22

**Ligne directe**

021 631 96 00

**Email**

municipalite@crissier.ch

Gymnase de Bussigny

Classes 3M1 et 2M1 option spéc. Biologie-chimie

P.a. Mmes C. Jamorski et V. Bongcam

Route de Sullens 65

1030 Bussigny

Crissier, le 18 décembre 2024

## **Bilan de l'atelier d'hydrologie et pollution des eaux 2023-2024**

Mesdames,

La Municipalité se réfère au rapport cité ci-dessus, et dont le contenu a retenu toute son attention.

Vous trouverez, ci-après, les réponses aux questions figurant dans ledit rapport, rédigées par Madame N. Jaton, Municipale :

1- *Aimeriez-vous passer une journée sur les rives de Sorge et vous baigner ?*

« Les rives de la Sorge à Crissier se situent dans un cordon boisé bien agréable lors de promenades pendant l'ensemble de l'année. C'est un cadre encore sauvage dans une zone urbanisée. J'ai déjà fait des pique-niques avec mes enfants en bord de rive et nous nous sommes trempé les pieds sans parler de baignade et ceci indépendamment du résultat des analyses de qualité de l'eau ».

2- *Avez-vous déjà des projets qui permettent d'améliorer la qualité de l'eau des rivières qui traversent la commune ?*

« Oui, nous avons déjà réalisé la déviation d'un collecteur d'eaux usées hors lit de rivière et renaturé les bords de rives (Mèbre). Nous mettons un point d'honneur à faire réaliser les séparatifs eaux usées et eaux claires des propriétés privées et contrôlons périodiquement la bonne facture de ces travaux.

La Commune n'emploie plus de produits phytosanitaires de synthèse depuis de nombreuses années.

Nous présentons régulièrement à notre Conseil communal des préavis (demande de financement) de construction et rénovation de nos collecteurs ».

3- *Est-ce que la protection des rivières pourrait devenir un projet majeur pour la Commune ?*

« C'est déjà une préoccupation majeure dans notre Commune puisque nous participons activement au projet de PREE (Plan Régional d'Evacuation des Eaux) avec le Canton et qui concerne tout le bassin versant sur la station d'épuration (ci-après step) de Vidy.

Depuis maintenant plus de 10 ans, l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge (constituée des Communes de Chavannes-près-Renens, Renens, Ecublens, St-Sulpice et Crissier) investit chaque année environ 0.5 million pour la réparation par chemisage des collecteurs d'eaux usées situés le long des cours d'eaux de la Mèbre et de la Sorge ».

